

Grignons

Bibliographie



Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR
<input checked="" type="checkbox"/> d'un amendement organique (AO)	<input type="checkbox"/> Norme NF U42-001 «engrais organique»	Plan d'épandage nécessaire. Demander les analyses de l'ISMO et des cinétiques de l'azote et du carbone de ce produit afin de mieux cerner son comportement une fois enfoui.
<input type="checkbox"/> d'un engrais organique (EO)	<input type="checkbox"/> Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»	
<input type="checkbox"/> d'un produit mixte (AO+EO)	<input type="checkbox"/> Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»	

Références bibliographiques :

Le Nouvel Olivier
 - N° de Janvier-Février 2005 page 10
 - Etude CEDAT 1997-1999

Définition - Origine - Process :

Produit organique à comportement d'amendement organique.

Trituration d'olives sur chaînes à deux phases : obtention d'un grignon pâteux humide (contient les eaux de végétation).

L'essentiel - A retenir :

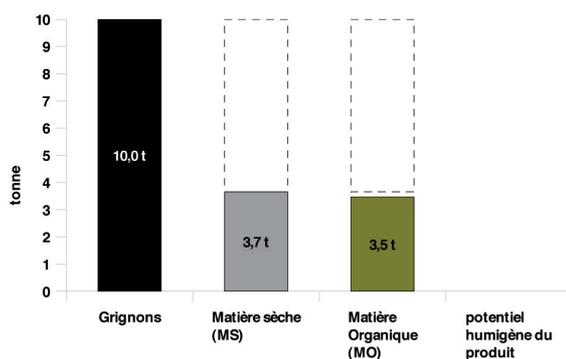
- Amendement organique nécessitant un plan d'épandage.
- Teneurs fortes en K et faibles en NP. Prédominance du K.
- Teneur en magnésium faible.
- Risque de faim d'azote au vu du C/N_{total} une cinétique de minéralisation de l'azote confirmerait ou infirmerait ce risque. Un délai minimum de deux mois avant mise en culture ou un apport d'azote adapté après épandage sont recommandés.

- Préférer des apports avant plantation (cultures annuelles et pérennes) au plus près de la mise en culture et en début de cycle végétatif pour les cultures pérennes.

- Plan d'épandage nécessaire. Un épandeur à hérissons verticaux peut suffire ; privilégier un épandeur avec poussoir et guillotine voire avec table d'épandage si très sec.
- Inertes : pas de données.
- Agents pathogènes : pas de données.
- Eléments Traces Métalliques : données incomplètes.
- Micro-polluants organiques : pas de données.

Caractéristiques agronomiques :

Demander systématiquement les analyses complètes du produit à épandre.



Potentiel humigène estimé pour 10 tonnes de produit brut :



Le rapport C/N_{total} : 48



Le pH eau : 5,1



10 t/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P ₂ O ₅	K ₂ O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	41 kg/ha	pas de données	10 kg/ha	86 kg/ha	10 kg/ha	23 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1 ^{ère} année	Risque de faim d'azote	pas de données	10 kg/ha	86 kg/ha	10 kg/ha	23 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles les années suivantes	pas de données	pas de données	0 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha

Coefficients d'équivalence engrais : N_{total} : pas de données P₂O₅ : 1 pas de données K₂O, MgO, CaO : 1 pas de données

Critères d'innocuité du produit :

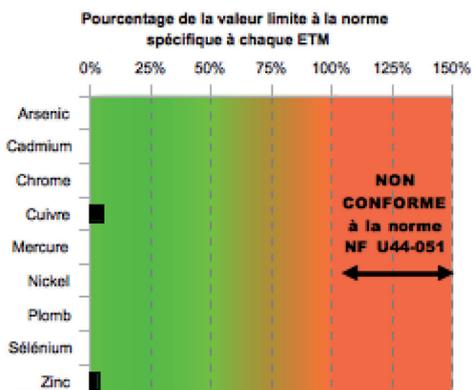
Éléments traces métalliques (ETM) : Analyse obligatoire

Micro-polluants organiques (CTO) : Analyse obligatoire à la création et facultative en routine

10 tonnes brutes apportent	
Arsenic	-
Cadmium	-
Chrome	-
Cuivre	61 g
Mercure	-
Nickel	-
Plomb	-
Sélénium	-
Zinc	76 g

Valeurs issues de la bibliographie.

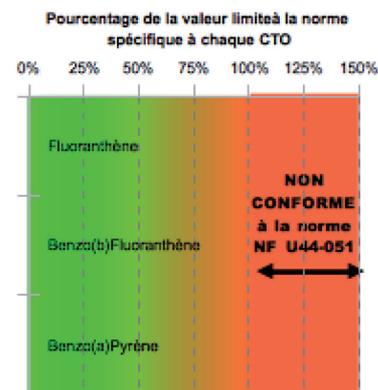
- : absence de données



10 tonnes brutes apportent	
Fluoranthène	-
Benzo(b)Fluoranthène	-
Benzo(a)Pyrène	-

Valeurs issues de la bibliographie.

- : absence de données



Masse volumique :

- 10 t = Pas de données
- 1m³ = Pas de données

Comment utiliser ce produit ?

Produit soumis à plan d'épandage (pour plus de détails : cf. Tome 1 chapitre 4 page 51). Comportement type amendement organique.

Margines



Résultats d'1 analyse par les Chambres d'Agriculture LR et d'une fiche produit firme. Analyses réalisées en 2010.

Profil	Réglementation en vigueur	Avis des Chambres d'Agriculture LR
<input type="checkbox"/> d'un amendement organique (AO)	<input checked="" type="checkbox"/> Norme NF U42-001 «engrais organique»	Plan d'épandage nécessaire. Les analyses de l'ISMO et des cinétiques de l'azote et du carbone de ce produit permettrait de mieux cerner son comportement une fois enfoui.
<input checked="" type="checkbox"/> d'un engrais organique (EO)	<input type="checkbox"/> Norme NF U44-051 «AO hors compost de MIATE»	
<input type="checkbox"/> d'un produit mixte (AO+EO)	<input type="checkbox"/> Norme NF U44-095 «compost de boues ou MIATE»	

Références bibliographiques :

Le Nouvel Olivier N°42
Novembre-Décembre 2004

Définition - Origine - Process :

Produit organique de type engrais organique.
Elles sont composées des eaux de végétation et des eaux de lavages issues du procédé de trituration.



Masse volumique :

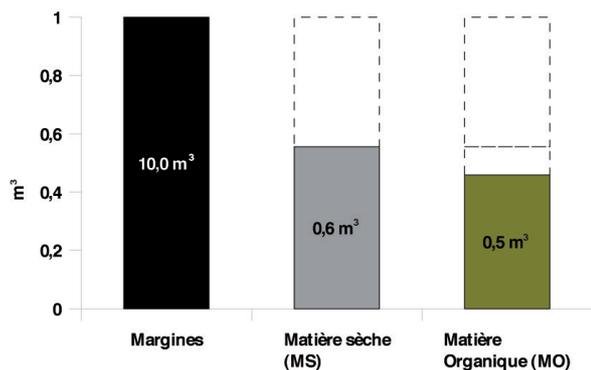
- 1 t = Pas de données
- 1m³ = Pas de données

L'essentiel - A retenir :

- Engrais organique.
- Une tonne à lisier peut suffire mais préférer une tonne avec enfouisseur.
- Teneurs faibles en NPK. Prédominance du K.
- Inertes et agents pathogènes : pas de données.
- Préférer des apports au plus près de la mise en culture et en début de cycle végétatif pour les cultures pérennes.
- Eléments Traces Métalliques : pas de données.
- Effet potentiellement acidifiant sur un sol de pH neutre.
- Micro-polluants organiques : pas de données.
- Un test alcalinisant permettrait de confirmer ou infirmer.

Caractéristiques agronomiques :

Demander systématiquement les analyses complètes du produit à épandre.



Le rapport C/N_{total} : pas de données



Le pH eau : 4,69



10 m³/ha de produit brut apportent :

	N organique	N minéral	P ₂ O ₅	K ₂ O	MgO	CaO
Apport total en unité ou kg/ha	8 kg/ha	pas de données	3 kg/ha	36 kg/ha	3 kg/ha	6 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles dès la 1 ^{ère} année	pas de données	pas de données	3 kg/ha	36 kg/ha	3 kg/ha	6 kg/ha
Nombre d'unités potentiellement disponibles les années suivantes	pas de données	pas de données	0 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha	0 kg/ha

Coefficients d'équivalence engrais : N_{total} : pas de données P₂O₅ : 1 par convention K₂O, MgO, CaO : 1 par convention